



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26062498

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

04 MAI 2026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0473 660 007

Nom

(en entier) : **AGENT DE BANQUE ET D'ASSURANCES WALLONIE
PICARDE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société en Commandite**Adresse complète du siège : **Rue Royale 105-107-109 à 7500 TOURNAI**

**Objet de l'acte : Démission de Gérant et en tant qu'associé B - Nomination d'un directeur-
gérant**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 janvier 2026 :

" 2. Démission de Myriam ISSAWI en qualité de gérant

Myriam ISSAWI a notifié au secrétariat de l'assemblée générale sa démission en tant que gérant de la société.

(...)

Myriam ISSAWI souhaite que ses fonctions prennent fin au 15 janvier 2026, ce par dérogation aux statuts qui prévoient l'obligation pour le gérant démissionnaire de prêter un préavis de six mois.

L'assemblée prend note de la démission de Myriam ISSAWI de son poste de gérant et accepte que sa démission prenne effet au 15 janvier 2026.

(...)

3. Retrait de Myriam ISSAWI en qualité d'associé B

Myriam ISSAWI a également notifié au secrétariat de l'assemblée générale son retrait en tant qu'associé B de la société.

(...)

Myriam ISSAWI souhaite que son retrait prenne effet au 15 janvier 2026, ce par dérogation aux statuts de la société, qui prévoient l'obligation de respecter un délai de préavis de 6 mois.

L'assemblée accepte son retrait en tant qu'associé B au 15 janvier 2026."

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2026 :

" 2. Nomination d'un nouveau directeur-gérant

Monsieur Guy DIMANCHE a demandé au secrétariat de l'assemblée générale de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue de nommer Madame Valérie Colon en qualité de directeur-gérant au 1^{er} février 2026. Une copie de la demande de convocation est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

Le mandat de Monsieur Henri-Laurent BLEUZE en tant que directeur-gérant à durée déterminée prend fin le 31 janvier 2026.

L'assemblée décide de nommer Madame Valérie COLON en tant que nouveau directeur-gérant de la société à partir du 1^{er} février 2026."

Fait à Tournai, le 21 avril 2026

COLON VALERIE
Directrice-gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).